

REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

« Passer de la parole aux actes » — Michel Lanctôt

Longueuil, 5 mars 2020 — Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, les élu.es de l'opposition officielle souhaitent que la Ville de Longueuil pose des gestes structurants afin d'augmenter de manière significative la présence des femmes dans l'attribution des noms de rues, parcs et autres lieux publics de Longueuil. Ils annoncent leur intention de déposer lors du prochain conseil un avis de proposition proposant :

1. D'actualiser la Politique de désignation toponymique et odonymique de la Ville, afin de reconnaître la richesse de la contribution des femmes et des personnes issues de la diversité, à Longueuil comme ailleurs dans le monde, dans des sphères aussi variées que la politique, l'économie, la santé et la culture.
2. D'établir des objectifs visant la parité hommes-femmes dans l'attribution des noms de rues, parcs et autres lieux publics de Longueuil.
3. De rendre publique et accessible sur le site Web de la Ville de Longueuil la banque toponymique et odonymique.
4. De permettre aux citoyens intéressés de soumettre sur le site Web de la Ville de Longueuil leurs suggestions quant à l'attribution d'une dénomination pour un édifice municipal, d'une place publique, d'un monument, d'un parc ou d'un espace vert municipal ou d'une voie de communication.

Le conseiller Michel Lanctôt avait indiqué au Conseil de Ville de septembre 2019 le souhait que davantage de noms de femmes figurent dans les noms de rues, parcs et autres lieux publics de Longueuil. En réponse aux préoccupations soulevées par l'élu du district d'Antoinette-Robidoux, la mairesse avait dit en faire « une préoccupation constante ». Ce dernier déplore pourtant qu'aucun geste concret n'ait encore été posé. « Considérant que seulement 6,7% des toponymes et odonymes de Longueuil font honneur à des femmes, il est temps de passer de la parole aux actes et de poser des gestes structurants afin d'accroître significativement la place des femmes dans l'espace public ».

Rappelons qu'entre 2014 et 2018, un seul nom de femme figurait parmi les 30 recommandations du Comité de toponymie. Lors de la rencontre tenue le 18 septembre, sur les 20 recommandations faites, 2 sont des noms de femmes, 8 sont des hommes. Actuellement, 80 des 1 200 toponymes et odonymes font honneur à des femmes de l'histoire de Longueuil; une proportion de 6,7%.

« Au rythme où vont les choses, sans réelle volonté politique, il faudra attendre des décennies avant d'en arriver à ce qui pourrait ressembler à la parité dans la représentation des femmes dans l'espace public à Longueuil. Je souhaite que mes collègues du Conseil considèrent positivement les propositions de l'opposition officielle à Longueuil. Il est important d'offrir des modèles positifs sur la place des femmes dans la société pour favoriser l'épanouissement de tous, homme comme femme. Il faut enrichir la banque toponymique et odonymique de la Ville, la rendre publique et élargir les critères d'attribution des noms de rues, parcs et autres lieux publics de Longueuil », de conclure Michel Lanctôt.

Notons qu'en 2018, à l'occasion de la journée internationale des femmes, la Commission de toponymie du Québec et le Conseil du statut de la femme encourageaient toutes les municipalités québécoises à déployer des efforts supplémentaires afin que le paysage toponymique québécois reflète la diversité des personnes qui ont façonné et qui façonnent notre société.